

De : legs@pasteur.fr
Objet : Participez à la 7^{ème} édition des Assises de la Philanthropie
Date : XX/XX/2025
À : Monsieur Hopening

Téléchargez le programme des 7^{ème} Assises de la Philanthropie
[Cliquez ici si vous ne visualisez pas cet e-mail.](#)



VOTRE ESPACE PROFESSIONNEL

LETTRE D'INFORMATION NOTAIRES N°15 | NOVEMBRE 2025

7^{ème} ÉDITION DES ASSISES DE LA PHILANTHROPIE

Cher Maître,

J'ai le plaisir de vous informer que l'Institut Pasteur organisera, **mardi 2 décembre 2025**, la 7^e édition des Assises de la Philanthropie, au cœur de son campus parisien. L'événement se tiendra le jour du ***Giving Tuesday***, journée mondiale dédiée à la générosité.

Créées en 2009, **les Assises de la Philanthropie rassemblent aujourd'hui près de 500 professionnels** : fondations, mécènes, chercheurs, fundraisers et bien sûr notaires, acteurs essentiels de la transmission et de la générosité.

Cette nouvelle édition abordera **les grands défis mondiaux de la philanthropie, entre ancrage local et approche globale**.

L'Institut Pasteur, dont la mission même est de prévenir et combattre les maladies partout dans le monde, constitue un observatoire privilégié de ce sujet.

Le Comité de programme à l'origine de cette 7^{ème} édition, et un atelier participatif sur le développement de la grande philanthropie, ont la chance de compter chacun la collaboration d'un notaire. En effet, le notaire est au cœur des projets philanthropiques de ses clients. Ces Assises vous permettront non seulement d'actualiser vos connaissances sur les tendances et évolutions du secteur, mais aussi de rencontrer d'autres professionnels et de nourrir vos pratiques.



INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Je serais honoré de vous accueillir et d'échanger avec vous sur ces thématiques qui nous concernent tous.

Frédéric Grosjean

Responsable du Service legs,
donations et assurances-vies de l'Institut Pasteur,
expert en philanthropie et gestion de patrimoine



LES ACTUALITÉS DE L'INSTITUT PASTEUR

1965 – 2025 : 60^e anniversaire de l'obtention du Prix Nobel pour les travaux des professeurs Lwoff, Monod et Jacob.

En 1965, le prix Nobel de physiologie ou de médecine était remporté par André Lwoff, Jacques Monod et François Jacob pour « leurs découvertes concernant le contrôle génétique de la synthèse des enzymes et des virus ». Les travaux de ces trois chercheurs de l'Institut Pasteur furent reconnus comme l'une des contributions les plus importantes à la découverte de la biologie moléculaire.

EN SAVOIR PLUS

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

Toute l'équipe du Service legs, donations et assurances-vie de l'Institut Pasteur est à votre disposition pour vous accompagner dans l'élaboration des projets philanthropiques de vos clients.



FLORENCE DESPARMET

Chargée de relations testateurs

01 40 61 32 03

florence.desparmet@pasteur.fr



STÉPHANIE FOURNEL

Chargée de relations testateurs

01 45 68 89 86

stephanie.fournel@pasteur.fr



JE SOUHAITE ÊTRE APPELÉ

Suivre les avancées de la recherche sur



L'Institut Pasteur est labellisé « Don en Confiance » organisme de labellisation et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité publique.



L'Institut Pasteur est la seule fondation en France à avoir obtenu cette certification pour ses activités de conseil et gestion des libéralités, et de la gestion du patrimoine immobilier.

Vous recevez cet e-mail car vous avez accepté de recevoir des informations de l'Institut Pasteur sur support électronique. Pour ne plus recevoir ces messages, désabonnez-vous [en cliquant ici](#).

Nous traitons votre adresse e-mail afin de vous adresser des informations de l'Institut Pasteur (Paris) par voie électronique, et la conservons jusqu'à opposition de votre part. Cette opposition peut être exercée en cliquant sur le lien de désabonnement ci-dessus. Les destinataires en sont le personnel habilité de l'Institut Pasteur et ses prestataires techniques.

Vous disposez également d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité sur vos données dans les conditions prévues par la réglementation. Pour exercer ces droits, vous pouvez vous adresser à notre service Relations Testateurs – Institut Pasteur, au 25 rue du docteur Roux 75015 Paris, par téléphone au 01 40 61 32 03, ou à legs@pasteur.fr, ou encore à notre Délégué à la protection des données (DPO, Institut Pasteur, Direction juridique, 28 rue du docteur Roux 75724 Paris Cedex 15 ou à dpo@pasteur.fr). Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL.

L'Institut Pasteur s'est toujours montré vigilant à respecter vos droits et souhaits relatifs à vos données personnelles, et ne communique pas votre adresse e-mail, à d'autres organismes.